

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue virtuellement le lundi 14 février 2022 à 16 h 30

CA22 08 0060

Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent est convoquée selon la loi et est tenue virtuellement, le lundi 14 février 2022, à 16 h 30, à laquelle sont présents :

Les conseillers de Ville : Alan DeSousa

Aref Salem

Vana Nazarian

Les conseillers d'arrondissement : Jacques Cohen

Annie Gagnier

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire de l'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de monsieur Daniel Simon, agissant à titre de secrétaire du conseil d'arrondissement.

Le maire de l'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA22 08 0061

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 février 2022.

Proposé par le conseiller Jacques Cohen;

Appuyé par la conseillère Vana Nazarian, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter tel que soumis l'ordre du jour de la séance ordinaire du 14 février 2022.

ADOPTÉ.

CA22 08 0062

Dépôt d'une lettre adressée à l'Honorable Steven Guilbeault, ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada, par le maire de l'arrondissement de Saint-Laurent, Alan DeSousa, et datée du 11 février 2022.

ATTENDU que, par le biais de la lettre du 11 février 2022, ayant pour objet *Collaboration en vue d'offrir un legs vert aux prochaines générations*, le conseil invite le ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada, l'Honorable Steven Guilbeault, à poser un geste fort pour la protection de terrains dotés d'une biodiversité d'une richesse inestimable en les intégrant au projet du parc-nature des Sources;

ATTENDU que l'administration laurentienne œuvre à la préservation des milieux humides et à la création de ce nouveau parc-nature depuis plusieurs années en veillant à réunir autour de la table toutes les parties prenantes;

ATTENDU que déjà, en 2016, l'administration laurentienne commençait des échanges à ce sujet avec les autorités fédérales de l'époque, le ministre des Transports, l'Honorable Marc Garneau, et la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, l'Honorable Catherine McKenna, et que ceux-ci se sont poursuivis ensuite avec le successeur de cette dernière, l'Honorable Jonathan Wilkinson, en 2020;

ATTENDU que la consolidation du parc-nature des Sources est une étape importante pour le conseil d'arrondissement. Ainsi, cette nouvelle lettre adressée au ministre Guilbeault vise à l'inviter à collaborer avec l'arrondissement, la Ville de Montréal et la Ville de Dorval en soulignant que le moment de poser ce geste est idéal en raison de la convergence de divers intérêts;

ATTENDU que la décision de la firme Médicom de renoncer à construire une usine dans une friche nommée « Champ des monarques » et fréquentée annuellement par des centaines de papillons monarques dans l'ancien golf Dorval a été bien accueillie;

ATTENDU qu'en raison de la grande acceptabilité sociale qu'engendre actuellement ce projet de création du parc-nature des Sources, le conseil d'arrondissement estime qu'il s'agit pour le gouvernement fédéral d'une occasion unique à saisir en cédant les terrains fédéraux nécessaires à la finalisation du projet et à la protection du milieu, lequel se trouve actuellement toujours à risque face à d'autres éventuelles implantations d'entreprises;

ATTENDU que, ce faisant, le gouvernement fédéral participerait, en collaboration avec l'arrondissement de Saint-Laurent, la Ville de Montréal et la Ville de Dorval, à la création d'un legs vert important pour les prochaines générations en préservant une zone d'une grande richesse écologique en plein cœur d'une métropole effervescente et reconnue pour son côté innovateur;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par la conseillère Annie Gagnier, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

ADOPTÉ

De prendre acte de la lettre signée par le maire de l'arrondissement de Saint-Laurent, Alan DeSousa, le 11 février 2022, laquelle est adressée à l'Honorable Steven Guilbeault, ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada, et d'en autoriser la transmission.

Après avoir pris connaissance de la lettre, le Conseil prie le secrétaire de la déposer aux archives.

CA22 08 0063	
La période de questions du public débu	ute à 17 h 30.
Aucune question n'a été posée.	
CA22 08 0064	
Proposé par le conseiller Aref Salem;	
Appuyé par le conseiller Jacques Cohe	en, il est
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :	
De lever la séance à 17 h 30.	
ADOPTÉ.	
	Maire
	Secrétaire
Ce procès-verbal a été ratifié à la séa	ance du conseil d'arrondissement tenue le 1 mars 2022.